

10.06.2008 Sport et alimentation des enfants de 5 à 10 ans.

Chacun connaît l'importance d'une bonne alimentation et de l'exercice physique pour la santé et vous savez tous aussi que les bonnes habitudes doivent se prendre aussi tôt que possible.

Notre société est bien trop sédentaire et malheureusement cela commence déjà dans l'enfance. Même les tout petits passent trop de temps devant la télévision ou devant l'ordinateur et cela peut avoir des répercussions sur leur santé d'adulte. Il y a bien sûr le problème de l'obésité, qui tend à devenir un de nos principaux problèmes de société. Il y a aussi l'hypertension, le diabète et le cholestérol, dont le pronostic peut être amélioré grâce à une bonne alimentation et à quelques exercices physiques.

Prévenir valant toujours mieux que guérir, la commission a estimé qu'il fallait se préoccuper de cette question, aussi en ce qui concerne les enfants de cinq à dix ans. Il s'agit en l'occurrence d'améliorer le bien-être et la santé de la population, mais aussi d'économiser quelques coûts dans l'assurance maladie.

On peut se demander si l'Etat doit intervenir dans un domaine qui relève de la sphère privée. Je pense qu'il y a plusieurs raisons de le faire, c'est d'une part le fait que les coûts sont assumés par l'ensemble de la population et des pouvoirs publics et d'autre part, que l'obésité est souvent due à un manque de prise de conscience des personnes concernées. Personne ne veut être obèse. La plupart des gens se retrouvent dans cette situation à la suite d'une lente évolution, qui aurait sans doute pu être freinée ou évitée si elle avait été reconnue à temps. Finalement, les programmes de sensibilisation s'adressent essentiellement aux enfants et aux adolescents et doivent faire partie des mesures éducatives générales du domaine de la santé.

Cette problématique a été reconnue à l'échelle mondiale, puisqu'il y a un rapport de l'OMS à ce sujet, qui a été adopté en 2004, et une Charte européenne sur la lutte contre l'obésité, adoptée en 2006 par la Suisse. La Suisse a choisi la bonne voie avec son Programme national alimentation et activité physique 2008-2012, parce qu'elle a décidé d'aborder le problème de manière globale et du point de vue de la santé publique. Le rapport privilégie les actions volontaires, ce qui doit certainement être la base d'une première phase d'intervention. Il faudra évidemment faire une évaluation et voir si on peut inverser la tendance ou non. Bien sûr, il faut être conscient que pour inverser la tendance en ce qui concerne des attitudes de vie et des habitudes alimentaires, il faut des années. Il faut donc continuer notre programme au-delà de cinq ans. Mais nous savons que cela en vaut la peine, puisque nous avons pu inverser la tendance en ce qui concerne la fumée.

Le rôle des pouvoirs publics n'est pas d'interdire des aliments, mais de rendre la population attentive aux conséquences de la consommation de graisse ou de sucre, de souligner l'importance du sport et éventuellement aussi, de veiller à ce que des aliments non gras soient mis à la disposition des enfants ou des gens en général,

dans les cantines scolaires ou les restaurants, pour qu'ils aient au moins le choix. Il s'agit donc d'information, de prise de conscience, de mise à disposition de moyens de lutte.

Il faut bien sûr insister pour que ces actions soient bien coordonnées entre les différents offices fédéraux concernés, entre la Confédération et les cantons, qui ont aussi des compétences en matière de santé publique, et que l'on cherche des partenariats avec les entreprises de l'alimentation et de la restauration pour qu'elles offrent des menus bien équilibrés aux enfants. On peut également se poser la question de la régulation de la publicité destinée aux enfants à la télévision.

Reste les questions financières et nous devons nous en occuper, puisque la motion Kiener Nellen, que nous examinons aujourd'hui fait une proposition très concrète à ce sujet. Elle veut octroyer 10 millions à l'OFSPPO pour favoriser le mouvement chez les enfants.

On peut admettre évidemment qu'un investissement dans le sport ne peut avoir que des effets bénéfiques sur les comptes de la LAMal ou de l'Al, mais je sais que c'est toujours difficile à mettre en évidence.

La commission a préféré une version moins précise, même si la motion de la commission fait quand même allusion à la question du financement.

Il faut pourtant bien que des fonds soient alloués à ce domaine, car c'est évidemment très bien de prévoir de nombreuses mesures, mais c'est encore mieux de pouvoir les appliquer, c'est-à-dire de prévoir les fonds nécessaires pour les mettre en place. Imaginer qu'un programme de promotion du sport et d'une alimentation équilibrée n'occasionnera pas de coût, c'est évidemment utopique.

Une organisation comme Jeunesse et Sport pourrait parfaitement étendre son champ d'action aux enfants de 5 à 10 ans, sans beaucoup de difficultés, et de nombreuses associations, sportives ou autres, pourraient en profiter directement et compléter ainsi leur offre pour les plus petits. C'est le cas des scouts, par exemple, que nous avons rencontré la semaine passée dans les couloirs du Parlement, et qui organisent régulièrement des camps, qui permettent aux enfants, dès 5 ans, de bouger et d'améliorer leurs capacités physiques.

Favoriser les activités physiques des enfants dès 5 ans est une manière de leur donner de bonnes habitudes de vie, d'améliorer leur bien-être et leur santé et de leur donner un bon départ dans la vie. C'est pourquoi, Chers Collègues, je vous propose d'adopter la motion de la commission et de demander ainsi au Conseil fédéral d'accélérer la mise en place de programmes de sensibilisation à une alimentation saine et de mouvement pour les plus petits.